



Mgr Douglas Crosby, O.M.I., évêque de Hamilton et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), a écrit au Premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, concernant les **opérations minières canadiennes en Amérique latine** et leurs effets nuisibles sur l'environnement naturel et les populations locales, incluant les peuples autochtones. La lettre a également été envoyée à l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères, l'honorable James Gordon Carr, ministre des Ressources naturelles, et l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Affaires autochtones et du Nord.

Mgr Crosby affirme que les Canadiennes et les Canadiens ne peuvent « rester indifférents au cri des pauvres ou aux conséquences de la dégradation de notre maison commune. Nous ne pouvons accepter le comportement immoral de sociétés minières canadiennes en Amérique latine ou ailleurs dans le monde, qui, prenant prétexte de l'absence de cadres réglementaires, se dérobent à leurs responsabilités éthiques. » Ses préoccupations font écho à celles du Conseil épiscopal de l'Amérique latine (CELAM), de même qu'à plus de 200 organismes latino-américains et internationaux qui ont envoyé une lettre commune au Premier ministre le 25 avril 2016, laquelle demeure toujours sans réponse. Parmi les recommandations indiquées dans cette lettre, Mgr Crosby réitère l'urgence de voir à :

- la création d'une instance objective et impartiale (comme un ombudsman) pour surveiller et enquêter sur les plaintes concernant les sociétés minières canadiennes à l'étranger;
- l'accès aux tribunaux canadiens, de sorte que les violations du droit de l'environnement et des droits de la personne par des sociétés minières canadiennes à l'étranger soient jugées en vertu du droit canadien;
- la fin des interventions du gouvernement canadien, que ce soit par l'entremise de l'aide, du commerce, de l'assistance technique ou de la diplomatie, visant à influencer d'autres pays pour qu'ils adoptent ou modifient leur cadre réglementaire relativement aux projets extractifs; et
- la fin de la négociation d'accords de libre-échange et d'investissements qui favorisent les sociétés minières canadiennes au détriment des gens et de l'environnement, la fin en particulier des mécanismes d'arbitrage internationaux entre les investisseurs et les États, qui servent aux

investisseurs étrangers à protéger leurs investissements et à éluder la réglementation ou à se soustraire à leurs responsabilités en cas d'abus.

[Lien à la lettre de Mgr Crosby \(PDF\)](#)

[Lien à la lettre des organismes latino-américains et internationaux \(PDF\)](#)